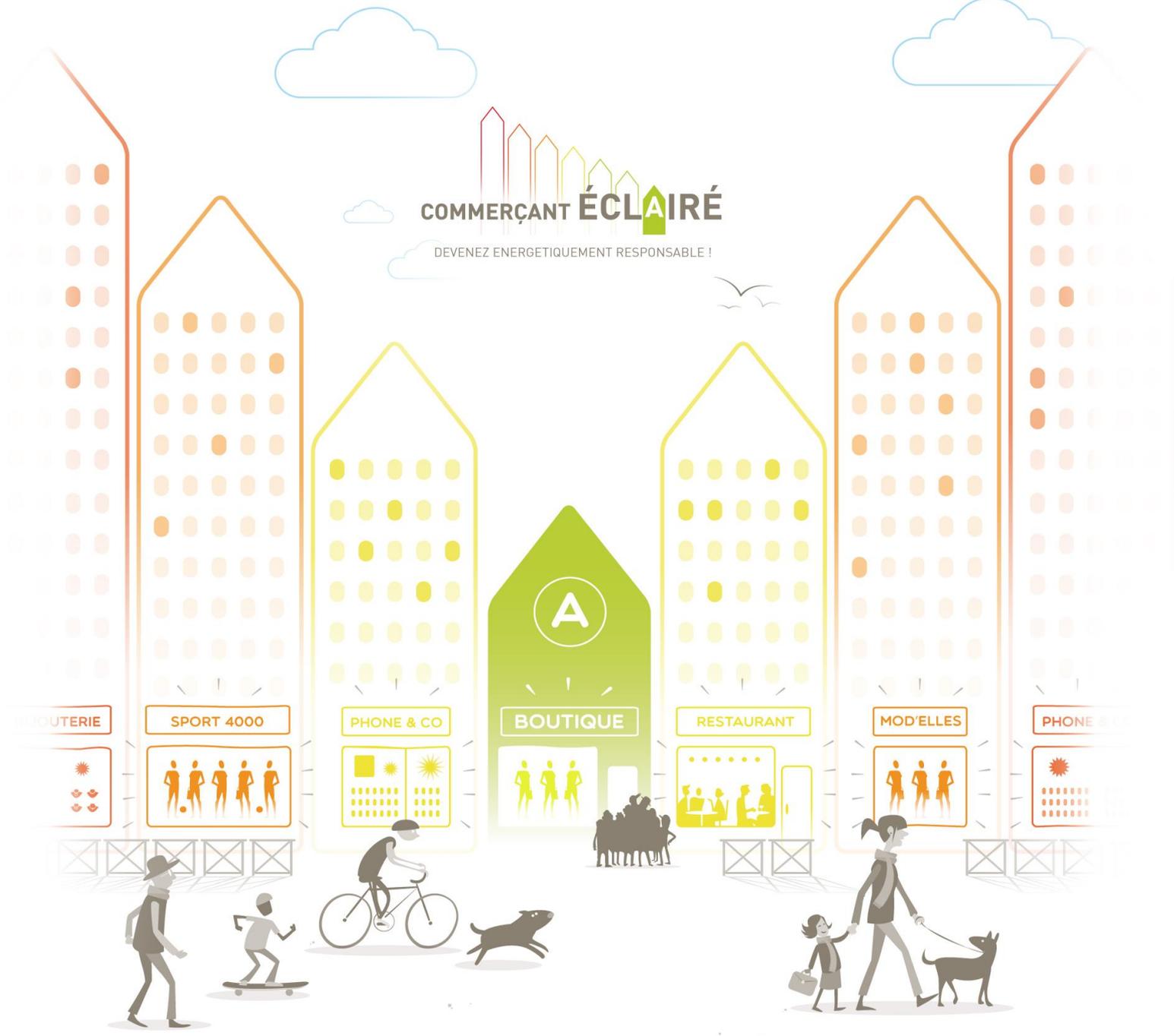


COMMERÇANT ÉCLAIRÉ

DEVENEZ ENERGETIQUEMENT RESPONSABLE !





Contexte

- En Bretagne, seulement 10 % de l'énergie consommée est produite sur place,
- Dans les magasins, l'éclairage un des premiers postes de consommations d'électricité, représentant de 20 à 30% de la facture dans les commerces de bouche et jusqu'à 80% dans les commerces d'habillement, librairie, décoration, etc...
- De 2009 à 2011, l'ALEC du Pays de Rennes a initié un travail sur l'éclairage auprès de 29 commerces. Les conclusions ont démontré une économie potentielle d'électricité de 541 MWh par an et à 54,4 tonnes de CO2 évitées par an.



Objectifs de l'opération régionale:

- Mettre en œuvre une action de maîtrise de la demande en électricité sur différents types de commerces;
- Créer une dynamique à l'échelle de la région par la mobilisation collective des différents partenaires (ALEC, CCI, associations de commerçants, commerçants...);
- Former les commerces pour les aider à réduire leurs consommations électriques;
- Concrétiser l'engagement des commerces via une charte;
- Diminuer la consommation d'électricité en lien avec le Pacte Electrique Breton.

Déroulement du projet sur chaque territoire :

- Organisation d'un temps de sensibilisation / présentation du programme auprès des commerçants, des électriciens, architectes d'intérieur...;
- Appel à candidature afin de solliciter 30 commerces;
- Analyse des consommations d'électricités liées à l'éclairage et propositions de solutions technico-économiques adaptées;
- Signature d'une charte engageant le commerce à mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie ;
- Proposition de bénéficier de produits performants à coûts minorés auprès de fournisseurs d'équipements d'éclairage qui pourront valoriser des CEE.



Déroulement du projet au niveau régional:

- La Communication :

Plusieurs outils seront à réaliser :

- Des outils de communication à l'échelle régionale avec une déclinaison locale.
 - Des outils de communication pour les temps forts de sensibilisation.
 - Des outils de communication pour le bilan de l'opération.
 - Présentation du Bilan - Conférence de presse.
-
- Amélioration et Formation à l'outil d'analyse des conseillers de chaque territoire;
 -
 - Mise à jour régulière de la base de données des équipements d'éclairage : « Equivalence en éclairage performants »;
 -
 - Réalisation d'une liste de matériels en vue d'achats groupés.

Les partenaires:

ADEME Délégation Bretagne;

Les CCI;

Les chambres des métiers;

Le pays de Rennes

Les communes;

Les associations de commerçants.

